

**CALENDRIER 2010 Modifié
à compter du 5 avril 2010**

**ordures ménagères, bacs bleus,
tontes, ordures extra-ménagères**

Ordures ménagères

le mardi et le vendredi y compris les jours fériés

consignes :

sacs poubelles fermés ou poubelles fermées

Collecte sélective (bacs bleus)

le mardi y compris les jours fériés

Collecte de tontes et débris de jardin

Toutes les semaines

mercredis 7, 14, 21 et 28 avril
mercredis 5, 12, 19 et 26 mai
mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 juin
mercredis 7, 14, 21 et 28 juillet
mercredis 4, 11, 18 et 25 août
mercredis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 septembre
mercredis 6, 13, 20 et 27 octobre
mercredis 3, 10, 17 et 24 novembre
mercredi 1^{er} décembre

**Vente de sacs le mercredi de 14h à 17h30
et le samedi de 9h à 12h en mairie, aux services techniques**

consignes :

exclusivement dans des sacs papier kraft

branches n'excédant pas 1,50 m en fagots

Attention : ne déposez pas de débris qu'à l'évidence les employés ne pourraient pas soulever, compte tenu du poids ou de l'encombrement

Ordures extra-ménagères

lundi 26 avril

vendredi 10 septembre, vendredi 10 décembre

consignes :

il s'agit de produits encombrants tels que

vieux réfrigérateurs, matelas, téléviseurs, cuisinières, meubles

Sont exclus : carrosseries de voitures, déblais, fil de fer barbelé et grillage, déchets liquides et toxiques, déchets verts, appareils sanitaires, peintures ...